



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4510 du 27/08/2013

Circulaire relative à « Ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe » dans les écoles fondamentales et secondaires

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir de janvier 2013
- Du 9 septembre 2013

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Education aux médias, journalisme

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental et secondaire obligatoire libre subventionné ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire ordinaires et spécialisés organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française
- Aux associations de parents.
- Aux syndicats

Signataire

Ministre / Administration : Marie-Martine SCHYNS et Fadila LAANAN

Personnes de contact

Service ou Association : Conseil supérieur de l'éducation aux médias

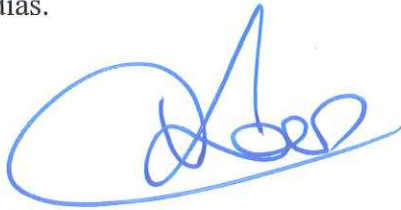
Nom et prénom	Téléphone	Email
Gobert Olivier	02/413.41.40	olivier.gobert@cfwb.be
Harveng Gérard	02/413.35.14	gerard.harveng@cfwb.be

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du *décret du 8 juin 2008 portant création du Conseil Supérieur de l'Education aux Médias*, des moyens sont dégagés pour soutenir la mise à disposition gratuite de la presse quotidienne et la visite de journalistes en classe.

Afin de vous permettre de prendre connaissance des opportunités de telles opérations et de leur organisation pratique, nous vous proposons de prendre connaissance des informations contenues dans les pages qui suivent.

Nous souhaitons à vos équipes éducatives de mettre en œuvre un travail de qualité original et rigoureux qui puisse éveiller les élèves à une démarche d'analyse critique et éclairée des médias.



Fadila LAANAN
Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel
De la santé et de l'égalité des chances



Marie-Martine SCHYNS
Ministre de l'Enseignement obligatoire

Madame, Monsieur,

OUVRIR MON QUOTIDIEN 2013-2014

COMMENT SE DEROULERA L'ACTION CETTE ANNEE?

Toutes les écoles fondamentales recevront, durant deux semaines entières, **du lundi 9 au samedi 21 septembre 2013**, à destination de leur(s) classe(s) de sixième année primaire, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone, éditions du week-end comprises (A l'exception de L'Echo).

Cette distribution préalable de l'ensemble des titres constituera le démarrage de l'action avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone. Enseignants et élèves pourront découvrir les différents titres, les comparer et décider librement des quotidiens avec lesquels ils souhaitent travailler au cours de l'année scolaire.

Il est évidemment important que la classe entière soit associée à ce choix. C'est à cette condition que l'abonnement aux quotidiens prendra sens pour tous les élèves car ils seront les premiers acteurs responsables de la démarche. A l'issue de ces deux semaines, chaque classe désirant participer à l'action pourra poser collectivement le choix des deux quotidiens qui lui seront fournis pendant l'année scolaire.

LES INSCRIPTIONS COMMENCERONT LE LUNDI 9 SEPTEMBRE POUR SE CLOTURER LE VENDREDI 18 OCTOBRE POUR LES ENSEIGNANTS DE SIXIEME ANNEE PRIMAIRE, SOIT VIA LE SITE INTERNET DES JOURNAUX FRANCOPHONES BELGES (WWW.JFB.BE/OMQ) SOIT PAR TELEPHONE AU 02.558.97.80.

La formule permet de recevoir quotidiennement pour chaque classe **un exemplaire de deux titres de quotidiens** au choix durant trois périodes sur l'ensemble de l'année scolaire. Ces trois périodes s'étaleront :

- Du 12 novembre 2013 au 20 décembre 2013.
- Du 6 janvier 2014 au 28 février 2014
- Du 10 mars 2014 au 17 mai 2014. (avec une interruption du 5 avril au 21 avril 2014)

Pour toute précision relative à ces modalités, nous vous invitons à contacter directement :

Les Journaux Francophones Belges - M. Michel Siklosi - michel.siklosi@jfb.be - Rue

DES ABONNEMENTS NUMERIQUES

Vous pouvez bénéficier d'un abonnement numérique (PDF, tablette numérique, smartphone,...) Une fois, votre inscription enregistrée, vous recevrez l'ensemble des informations pour en disposer. Il est important de nous laisser une adresse de courrier électronique valide.

DES OUTILS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Une fois l'inscription enregistrée, chaque classe recevra :

- Un « **journal de bord** » pour chaque élève et chaque enseignant réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'action.
- Un **dossier pédagogique pour chaque enseignant** également réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges dans le cadre de l'action.

UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DES FORMATIONS

Les trois **Centres de ressources en éducation aux médias** assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école.

- Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée organisé par la fédération Wallonie-Bruxelles – La Neuville, 1 à 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.60 Fax : 085.27.13.99 – Courriel jean-luc.soree@lecaf.be - Site internet : www.lecaf.be
Personnes de contact pour l'enseignement primaire : Jean-Luc Sorée
- Le Centre Audiovisuel de Liège asbl – rue Beeckman, 51 à 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : cav.liege@sec.cfwb.be et colin.isabelle@cavliege.be- Site internet : <http://www.cavliege.be>
Personne de contact pour l'enseignement primaire : Isabelle Colin.
- Média Animation asbl – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Bruxelles – Tél. : 02/242.57.93 Fax : 02/245.82.80 – Courriel : m.andre@media-animation.be

EN ETROITE COLLABORATION AVEC LE CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION AUX MEDIAS

Depuis sa création, l'Opération « Ouvrir mon Quotidien » s'est déroulée sous la coordination du Conseil Supérieur de l'Education aux Médias.

Créé par le Décret du 5 juin 2008, le **Conseil supérieur de l'Education aux Médias** a été officiellement mis en place au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 2 juillet 2009. L'Opération « Ouvrir mon Quotidien » édition 2012-2013, sera dès lors coordonnée par le CSEM. Conseil d'avis, le CSEM a pour mission de promouvoir l'Education aux Médias dans le monde scolaire mais également dans le monde de l'Education permanente. Il favorise l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés. En outre, il stimule et articule les diverses actions entre elles.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.csem.cfwb.be

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également contacter le CSEM à l'adresse suivante :

CSEM

Espace 27 septembre

Boulevard Léopold II, 44

Bureau 6E635

1080 Bruxelles

csem@cfwb.be

www.csem.cfwb.be

02 413 35 08

Madame, Monsieur,

OUVRIR MON QUOTIDIEN 2013-2014

COMMENT SE DEROULERA L'ACTION CETTE ANNEE ?

Tous les établissements d'enseignement secondaire de tous les réseaux, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, recevront gratuitement durant deux semaines entières, **du lundi 9 au samedi 21 septembre 2013**, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone, éditions du week-end comprises.

Cette distribution préalable de l'ensemble des titres constitue le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des étudiants à la diversité de la presse belge francophone. Professeurs et étudiants pourront ainsi parcourir les différents titres et les comparer.

A l'issue de ces deux semaines, chaque établissement scolaire désirant participer à l'opération peut **s'abonner gratuitement** à l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone et cela pendant l'année scolaire (excepté les vacances scolaires et les périodes d'examens). Il recevra un nombre de quotidiens proportionnel au nombre d'élèves dans son établissement :

- en dessous de 500 élèves
 - un exemplaire de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (6 journaux tous les jours).
- entre 500 et 1.000 élèves
 - deux exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (12 journaux tous les jours).
- plus de 1.000 élèves
 - trois exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (18 journaux tous les jours).

Cette formule vous permettra de recevoir les quotidiens durant l'ensemble de l'année scolaire : du 12 novembre 2012 au 17 mai 2013 avec des interruptions.

- Du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014.
- Du 01 mars 2014 au 09 mars 2014.
- Du 05 avril 2014 au 21 avril 2014.

Les établissements scolaires qui répondront à l'invitation de la société JFB (Les Journaux Francophones Belges) pour une préinscription avant le 11 septembre 2013 éviteront l'interruption de la distribution des quotidiens en octobre et

recevront en plus des périodes définies ci-dessus l'ensemble des titres de la presse quotidienne pendant la période du 23 septembre au 12 novembre 2013.

LES INSCRIPTIONS COMMENCERONT LE LUNDI 09 SEPTEMBRE POUR SE CLÔTURER LE VENDREDI 18 OCTOBRE.

Soit via le site Internet des Journaux francophones belges (www.jfb.be/omq), soit au 02.558.97.80.

Pour rappel, les titres de la presse quotidienne francophone qui sont concernés par cette action sont : L'Echo, La Libre Belgique, Le Soir, La Dernière Heure, l'édition régionale du groupe Sud Presse (La Capitale, La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Eclair) et l'édition régionale du groupe L'Avenir.

Pour toute précision relative à ces modalités, je vous invite à contacter directement : Les Journaux Francophones Belges - M. Michel Siklosi - michel.siklosi@jfb.be - Rue Bara, 175 - 1070 Bruxelles - www.jfb.be

DES ABONNEMENTS NUMERIQUES

Vous pouvez bénéficier d'un abonnement numérique (PDF, tablette numérique, smartphone,...) Une fois, votre inscription enregistrée, vous recevrez l'ensemble des informations pour en disposer. Il est important de nous laisser une adresse de courrier électronique valide.

DES OUTILS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Une fois l'inscription enregistrée, chaque classe recevra :

- **Un « Journal De Bord » pour chaque élève et chaque enseignant** réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias et le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'action.
- **Un dossier pédagogique pour chaque enseignant** également réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges dans le cadre de l'action.

UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DES FORMATIONS

Les trois **Centres de ressources en éducation aux médias** assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école.

- Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée de Fédération Wallonie Bruxelles – La Neuville, 1 à 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.60 Fax : 085.27.13.99 – Courriel : jean-luc.soree@lecaf.be- Site internet : www.lecaf.be
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Jean-Luc Sorée.
- Le Centre Audiovisuel de Liège asbl – rue Beeckman, 51 à 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : cav.liege@sec.cfwb.be – Site internet : <http://www.cavliege.be>
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Isabelle Colin.
- Média Animation asbl – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Bruxelles – Tél. : 02/242.57.93 Fax : 02/245.82.80 Courriel : m.berhin@media-animation.be - Site Internet : <http://www.media-animation.be>
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Michel Berhin.
- L'IFC propose également des formations concernant la presse à l'école (voir pour ce faire, consultez le site de l'IFC, dans la rubrique « éducation aux médias », à l'adresse <http://www.ifc.cfwb.be>).

UN SITE INTERNET ET UNE LETTRE D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Le **site Internet de l'action**, actuellement accessible à l'adresse <http://www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be> , offre à destination de l'enseignement secondaire des ressources pédagogiques. Sous la coordination du Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (CSEM), les trois centres de ressources alimentent en contenus le site qui, régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité, propose ressources, fiches et activités pédagogiques ainsi qu'une base de données en ligne. Il permet également de s'abonner à une lettre d'information électronique qui contient les informations et nouveautés liées à l'action.

DES JOURNALISTES PROFESSIONNELS VIENNENT RENCONTRER VOS ÉLÈVES

Chaque année, l'opération « Journalistes en classe » permet à des enseignants de faire appel, **sans aucun frais et à la période qui leur convient**, à des journalistes professionnels pour une rencontre avec les élèves. **Les objectifs de cette visite** peuvent être aussi bien une initiation au monde des médias que l'explication du métier de journaliste, l'approfondissement d'une question d'actualité, l'analyse du langage journalistique ou une aide à la réalisation d'un média scolaire.

Le professeur adressera sa demande à l'**Association des Journalistes Professionnels (AJP)** en précisant éventuellement l'objet de la rencontre et le profil du journaliste souhaité : son média (presse écrite, radiophonique, télévisée ou d'une rédaction en ligne) ou sa spécialisation (politique, sport, presse locale, grand reporter...).

L'AJP trouvera parmi les quelques 180 journalistes volontaires celui ou celle qui correspond à la demande. Le journaliste prendra ensuite contact avec l'enseignant pour convenir d'une date de rencontre et s'informer sur le projet pédagogique.

Il est essentiel que la visite du journaliste soit préparée par le professeur et ses élèves !

COMMENT PROCÉDER ?

Le **formulaire de demande** se trouve sur le site <http://www.jec.be>

L'enseignant peut soit le compléter en ligne, soit le télécharger et l'envoyer à l'AJP par courriel, fax ou courrier postal.

Il n'y a pas de date limite pour une demande de participation à l'action. Il est cependant nécessaire de tenir compte d'un délai suffisant (quelques semaines) pour permettre à l'AJP de trouver un journaliste disponible.

DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Des documents pédagogiques gratuits sont envoyés par l'AJP à l'enseignant avant la venue du journaliste :

- La brochure "**Journalistes et médias** » (52 pages) présente le panorama des médias en Belgique, le traitement de l'information (sélection, source, rubriques, genres journalistiques), et le métier de journaliste. Le professeur reçoit un exemplaire, pour son information, s'il n'en possède pas déjà un.
- Le DVD "**Profession journaliste**" montre comment travaillent, sur la même actualité (la rentrée scolaire 2010), une journaliste de la radio, un de la

télévision et un autre de la presse écrite. Le documentaire évoque aussi les prolongements sur internet de leur reportage. Chaque séquence (d'environ 7 minutes chacune) peut être vue séparément. Le professeur reçoit un exemplaire s'il n'en possède pas déjà un.

Pour toute précision relative à cette action, nous vous invitons à contacter directement l'AJP :

Association des Journalistes professionnels (AJP) - France Sandront
MAISON DES JOURNALISTES
Rue de la Senne, 21 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02-777.08.61 (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00, sauf le mercredi)
Fax : 02-777.08.69
Courriel: jec@ajp.be
Site <http://www.jec.be>

EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Depuis sa création, l'Opération « Ouvrir mon Quotidien » s'est déroulée sous la coordination du Conseil de l'Éducation aux Médias.

Créé par le Décret du 5 juin 2008, le **Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias** a été officiellement mis en place au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 2 juillet 2009. L'Opération « Ouvrir mon Quotidien » édition 2012-2013, sera dès lors coordonnée par le CSEM.

Conseil d'avis, le CSEM a pour mission de promouvoir l'Éducation aux Médias dans le monde scolaire mais également dans le monde de l'Éducation permanente. Il favorise l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés. En outre, il stimule et articule les diverses actions entre elles.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site www.csem.cfwb.be

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également contacter le CSEM à l'adresse suivante :

CSEM
Espace 27 septembre
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 6^E635
1080 Bruxelles
csem@cfwb.be
www.csem.cfwb.be
02 413 35 08